

Mandat de la commission Modèles économiques

PROJET

1. Contexte

Le conseil plénier du CNIG réunit le 1^{er} décembre 2021 a validé une nouvelle organisation du CNIG pour renforcer son rôle stratégique et son rôle de coordination des acteurs autour de l'information géolocalisée.

Le renforcement de son rôle stratégique passe par le développement d'une dimension prospective pour ses travaux afin d'anticiper les réflexions et jouer un rôle de conseil face aux évolutions.

Cette dimension est regroupée au sein du pôle innovation et prospective qui a pour mission de traiter des sujets prospectifs en s'appuyant sur la communauté de la recherche et de l'innovation afin d'anticiper les évolutions techniques et identifier les secteurs d'activités prioritaires ou matures.

Il a pour rôle d'identifier pour le conseil plénier les sujets qui orienteront les travaux du CNIG et la définition des axes qui seront traités dans les différentes commissions. Il répond au besoin d'identifier les sujets qui orienteront les travaux du CNIG.

Le pôle innovation et prospective est alimenté par les travaux des autres commissions et en particulier des commissions : besoins et usages, Europe et international, et modèles économiques qui constituent trois axes pour éclairer les choix stratégiques.

La commission Modèles économiques a pour objectif d'alimenter les réflexions et proposer des recommandations sur les domaines relevant des sujets économiques autour de la donnée géolocalisée.

2. Mission et objectifs

La commission Modèles économiques est chargée d'assurer la concertation entre les acteurs, en vue de :

- Apporter une veille sur les enjeux de l'impact de la donnée géolocalisée sur les développements économiques
 - o Développer l'approche filière
 - o Identifier le poids de l'information géolocalisée dans l'économie
- Apporter des recommandations sur les modèles économiques de production, de diffusion et d'utilisation des données géolocalisées.
 - o Approfondir la réflexion sur les modèles économiques associés à la production de communs numériques
 - o Faciliter la mise en place de dispositifs robustes de production et de mise à jour de référentiels
- Apporter une contribution experte sur les questions économiques
 - o Par le pilotage d'études
 - o Par la production d'avis, de recommandations ou de guides

La commission « Modèles économiques » mène à bien sa mission dans le cadre d'une large concertation, associant en son sein des utilisateurs, des producteurs, des représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, des fournisseurs de services liés à l'information géographique, des plates-formes régionales ou locales de coordination et de diffusion d'informations géographiques.

Elle mène ses activités en lien avec d'autres formations spécifiques, commissions et groupes de travail du CNIG notamment via le pôle innovation et prospective.

3. Organisation et fonctionnement

Le règlement intérieur du CNIG s'applique à l'organisation et au fonctionnement de la commission « Modèles économiques ».

La commission Modèles économiques organise ses travaux en créant des sous-commissions, des groupes de travail ou des ateliers de réflexion permanents ou temporaires. Sur des sujets transversaux, des groupes de travail communs à plusieurs commissions peuvent être créés.

La commission Modèles économiques est ouverte à tout acteur en faisant la demande sur décision de la présidente ou du président de commission.

La commission Modèles économiques valide les travaux effectués par les groupes de travail qui sont ensuite présentés au conseil plénier.

La commission « Modèles économiques » présentera chaque année l'état d'avancement de ses travaux à l'assemblée plénière du CNIG.

4. Plan de travail prévisionnel

- étude sur la connaissance de l'écosystème géo-numérique : présentation de l'étude de l'Afigéo et développement de la suite des travaux
- diffusion des images satellitaires (Dinamis)
- modèle économique du PCRS

5. Liste des membres

Première liste à valider, compléter

AFIGEO,AITF, AMF, BRGM, CEREMA, CGDD, CNES, DINUM, DGFIP, ENEDIS,ESRI,FENIGS, FNCCR, IGN, INSEE, Ministère de l'Economie, Ministère de la recherche, Ministère de la transition écologique, La Poste, OGE, Opendata France, Régions de France